

TEXTES JURIDIQUES EN VIGUEUR

- LOI N° 99-013 du 2 août 1999 portant code des assurances applicable à Madagascar.

- DECRET N°2000-986 le 20 décembre 2000 relatif aux opérations d'assurances.
- DECRET N°2001-1120 du 28 décembre 2001 relatif au contrôle de l'Etat et le cadre institutionnel du secteur des assurances.
- DECRET N°2001-1121 du 28 décembre 2001 relatif aux régimes juridique et financier des entreprises d'assurance.
- DECRET N° 2005-088 relatif aux agents généraux, courtiers et autres intermédiaires d'assurance.
- DECRET N° 2007-152 19 du février 2007 portant approbation du Plan Comptable des Assurances (PCAss).

- ARRETE N° 9620/04 du 24 mai 2004 précisant la définition et les modalités d'application de la catégorie 23 de la branche Vie et Capitalisation prévue au décret 2001-1120 du 28 décembre 2001.
- ARRETE N°16280/2004-MEFB/SG/DGT/DOF/ASS du 27 août 2004 fixant les modalités d'application du décret n°2000/986 du 20 décembre 2000 relatif aux opérations d'assurance.
- ARRETE N° 12 591- MEFB/SG/DGT/DOF/ASS 24 juillet 2006 portant application du Décret n°2005/088 du 15 février 2005 relatif aux agents généraux, courtiers et autres intermédiaires d'assurances.
- ARRETE N° 2814/2013 MFB/SG/DGT/DRSFP/SASS du 12/02/2013 fixant les modalités d'application de la section 2 du titre I du Décret n° 2001-1120 du 28 Décembre 2001 relatif au contrôle de l'Etat et du titre II du Décret n° 2001-1121 du 28 Décembre 2001 relatif aux régimes juridique et financier des entreprises d'assurances.